

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00760 Numéro SIREN : 525 264 040 Nom ou dénomination : A l'Eure de l'Espace Fleuri

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 2466

CERFRANCE PNS

24010143
DEPOSE AU TRIBUNAL

22 AVR. 2024
2666
DE COMMERCE d'EVREUX

RESULTAT COMPTABLE

Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI

84 PLACE DE L'EGLISE

27150 LONGCHAMPS

Exercice du 01/01/2022

au 31/12/2022

29/06/23

Bilan Actif

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

	Exercice N clos le 31/12/22			N-1 31/12/21
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	Net
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations, matériel et outill. indust.	32 158,82	30 512,57	1 646,25	1 895,83
Autres immobilisations corporelles	3 152,46	2 633,00	519,46	1 201,96
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (évaluées méth. mise eq.)				
Autres participations (2)				
Créances rattachées à des particip. (2)				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	300,00		300,00	300,00
Total actif immobilisé	35 611,28	33 145,57	2 465,71	3 397,79
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				1 076,35
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés	922,00		922,00	750,00
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	6 833,38		6 833,38	6 819,80
Autres créances (3)	1 534,19		1 534,19	3 612,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 039,59		8 039,59	5 176,94
Charges constatées d'avance (3)				
Total actif circulant	17 329,16		17 329,16	17 435,09
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	52 940,44	33 145,57	19 794,87	20 832,88

Renvois : (1) dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immobilisations financières nettes		(3) part à plus d'un an	
immobilisations :		stocks :		créances :	

Bilan Passif

		Ex. N 31/12/22	N-1 31/12/21
		Net	Net
Capitaux propres			
Capital social (dont versé 4 000) ou individuel		4 000,00	4 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...			
Ecart de réévaluation (2)			
Réserve légale (3)			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) (4)			
Autres réserves			
Report à nouveau		-33 925,21	10 520,02
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-26 403,89	-44 445,23
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		-56 329,10	-29 925,21
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des produits et avances			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions pour risques et charges			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		2 164,07	3 863,68
Emprunts et dettes financières divers (7)			3,10
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 696,46	3 971,62
Dettes fiscales et sociales		66 991,94	42 711,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		271,50	208,62
Produits constatés d'avance (5)			
Total des dettes		76 123,97	50 758,09
Ecart de conversion passif			
Total général		19 794,87	20 832,88
R e n v o i s	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	
	(2)	.dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	(2)	.dont écart de réévaluation libre	
	(2)	.dont réserve de réévaluation (1976)	
	(3)	.dont réserve réglementée des plus-values à long terme	
	(4)	.dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	
	(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	76 123,97
(6)		.dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	
(7)		.dont emprunts participatifs	
			48 594,02

PAS D'ANNEXE (REGLES & METHODES COMPTABLES)

POUR LES MICRO ENTREPRISES / PME

NE DÉPASSANT PAS LES SEUILS

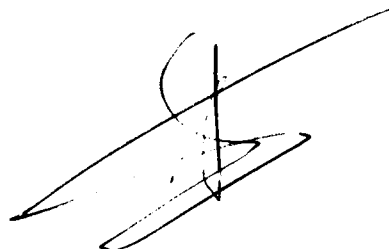
Exercices annuels clos depuis le 31 décembre 2013 et les comptes déposés à partir du 1^{er} avril 2014, si elles remplissent au moins 2 des critères suivants : total de bilan de moins de 350 000, chiffre d'affaires net de moins de 700 000 €, employant moins de 10 salariés.

ETES-VOUS DANS CE CAS?

☒ OUI ou ☐ NON*

* dans la négative produire l'annexe Règles & Méthodes Comptables

Signature du dirigeant



Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI

EURL au capital de 4 000,00 euros

Siège social : 84 PLACE DE L'EGLISE 27150 LONGCHAMPS

RCS n°525264040- RCS EVREUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 JUIN 2023

Le 21/06/2023

à 11h00

84 PLACE DE L'EGLISE 27150 LONGCHAMPS

A préalablement exposé ce qui suit :

L'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022.

A mis à disposition les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat.
- Fixation de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants de l'associé à la date de clôture.
- Capitaux propres.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'associé unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 26 403,89 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 26 403,89 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des précédents exercices.

Décision N° 3 - Fixation de la rémunération de la Gérance

L'associé unique fixe sa rémunération brute annuelle, à la somme de 35000 Euros à compter du 01/01/2023.

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge les cotisations sociales du gérant liées à ses fonctions.

L'associé unique prend acte que la Gérance percevra une rémunération pour le prochain exercice.

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales, obligatoires et facultatives, liées à la fonction de la Gérance.

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de la Gérance.

Décision N° 4 - Situation du compte courant de l'associé à la date de clôture

L'associé unique constate la situation de son compte courant, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde Débiteur de 232,17 Euros.

Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

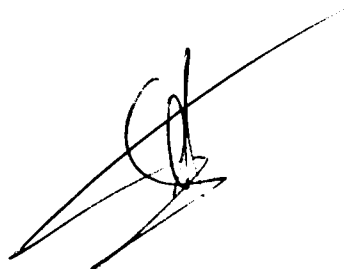
Décision N° 5 - Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à LONGCHAMPS,
Le 21/06/2023.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, all enclosed within a large, sweeping loop.

Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI

EURL au capital de 4 000,00 euros

Siège social : 84 PLACE DE L'EGLISE 27150 LONGCHAMPS

RCS n°525264040- RCS EVREUX

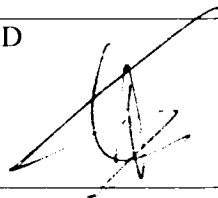
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le 21 juin 2023, à 11 h 00, le soussigné M DUVAL DAVID, associé unique de la société Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI dont le siège social est situé au siège social, a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 21/06/2023.

Signature de la Gérance :

M DUVAL DAVID

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'A' with a diagonal stroke, is written over a rectangular box.

Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI

EURL au capital de 4 000,00 euros

Siège social : 84 PLACE DE L'EGLISE 27150 LONGCHAMPS

RCS n°525264040- RCS EVREUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

M DUVAL DAVID, associé unique de la société Eurl L'EURE DE L'ESPACE FLEURI, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître une perte de 26 403,89 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 106 012,16 Euros hors taxes contre 103 282,61 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 729,55 Euros pour une variation de 2,64%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 106 291,13 Euros contre 103 283,10 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 3 008,03 Euros pour une variation de 2,91%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 140 267,69 Euros contre 148 183,13 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 7 915,44 Euros pour une variation de -5,34%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 69,87 Euros contre 100,20 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 30,33 Euros pour une variation de -30,27%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 7 642,54 Euros contre 600,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 7 042,54 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 0,00 Euros contre 45,00 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 45,00 Euros pour une variation de -100%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 8 367,57 Euros contre 10 431,80 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 2 064,23 Euros pour une variation de -19,79%.
- Les liquidités sont de 8 039,59 Euros contre 5 176,94 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 862,65 Euros pour une variation de 55,3%.

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 3 949,71 Euros contre 13 267,97 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 9 318,26 Euros pour une variation de -70,23%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de 1 076,35 Euros contre -100,95 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 177,30 Euros .
- Les autres achats et charges externes sont de 42 363,92 Euros contre 48 298,65 Euros

l'exercice précédent; soit une diminution de 5 934,73 Euros pour une variation de -12,29%.

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 1 656,32 Euros contre 337,29 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 319,03 Euros .
- Les salaires et traitements sont de 83 441,06 Euros contre 81 675,09 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 765,97 Euros pour une variation de 2,16%.
- Les charges sociales sont de 5 615,59 Euros contre 2 385,04 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 3 230,55 Euros .
- Les dotations aux amortissements sont de 2 164,08 Euros contre 2 319,64 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 155,56 Euros pour une variation de -6,71%.
- Les autres charges sont de 0,66 Euros contre 0,40 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 0,26 Euros pour une variation de 65%.
- Le résultat déficitaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 26 403,89 Euros.
- L'effectif est de 2 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Matériels et outillages : 1 232,00 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 26 403,89 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

- Au report à nouveau débiteur pour 26 403,89 Euros ;

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Fait à LONGCHAMPS
Le 01/06/2023

La Gérance.

